

Circaète Jean-le-Blanc : le retour.



Ces dernières années le circaète, ou aigle Jean-le-Blanc, semblait avoir disparu des flancs Est et Sud du **Mont-Bar** où il était aperçu par le passé¹.

Mais voici que, près d'**Allègre**, on peut de nouveau voir un couple, revenu de sa migration, mi-mars, occupé à nicher et chasser.

Le circaète est un grand rapace migrateur qui se nourrit de lézards et de serpents. Il migre à la mauvaise saison vers l'Afrique. Sa population sur notre territoire du **Velay** a décliné jusqu'à ces dernières années, mais s'est désormais stabilisée. Sa situation demeure précaire. Sur son aire française de nidification, on ne compte qu'un millier de couples.

Etymologie².

Le nom Circaète viendrait du grec *Kirkos Aetos* qui signifie « Faucon Aigle ». Il est ainsi comparé au faucon pour son regard et sa façon de chasser, et à l'aigle par sa grande taille.

Au Moyen âge, « *Jean* » aurait été un surnom donné aux personnes ou animaux de grande habileté.

« *Le Blanc* » ferait référence à sa couleur dominante quand on le voit dans le ciel, par en-dessous.

¹ Il ne semble pas avoir été observé au Nord et à l'Ouest, vers Allègre et Monlet, où l'activité humaine est plus importante.

² Sous réserve qu'il existe d'autres explications.

Description.

Le circaète présente deux sous-espèces nommées *Circaetus gallicus gallicus*, ou *Circaetus gallicus heptneri*.

Il mesure 0m65 à 0m70 de longueur, une envergure de 1m70 à 1m90 et un poids de 1,5 à 2 kg. Il se place entre l'aigle royal et la buse variable.

Par sa taille et sa silhouette, le circaète ressemble un peu à la *buse variable* ou à la *bondrée apivore*.

Son plumage du dessus du corps et des ailes est brun alors que le dessous est clair, voire blanc, moucheté de petites taches variant du beige au brun foncé. Un plastron plus sombre s'étend du menton à la poitrine. La femelle est un peu plus grande que le mâle, mais il n'y a guère de dimorphisme sexuel au niveau du plumage. Il semble que les femelles aient un plastron plutôt foncé et le mâle une poitrine claire semée de taches sombres de forme lancéolée.

Ses ailes sont longues et larges. Leur extrémité est un peu arrondie, nettement digitée. L'extrémité des grandes rémiges primaires est noire. Les taches brun-roux plus ou moins foncé dessinent des lignes continues quoiqu'assez irrégulières, parallèles, sous les ailes et le corps. Elles tracent trois raies régulières sous la queue.

Sa silhouette en vol, relativement massive, est facilement identifiable.

Sa tête est large et plus sombre, ronde, proéminente, comparable à celle d'un busard, assez différente de celle des autres rapaces diurnes. Ses yeux, presque aussi grands que l'œil humain, sont jaunes. Ils sont implantés *facialement* à la manière des yeux des oiseaux nocturnes (strigidés), tels les chouettes, pour lui donner une vision binoculaire utile pour repérer ses proies de petite taille souvent immobiles et d'une couleur proche de celle du sol environnant. Sa vision est probablement très précise car il lui arrive de fondre droit sur une proie alors qu'il volait très haut. Sa capacité au vol stationnaire, immobile, facilite le repérage des proies. Le bec est court, petit, propre à l'espèce et adapté à son régime alimentaire.



Les jeunes ressemblent aux adultes. Ils sont plus clairs. La gorge et la poitrine sont brun-roux clair. Les parties inférieures sont blanc crème. Les yeux sont jaunes et très brillants. La cire et les pattes sont gris clair.

Habitat.

Trois éléments sont indispensables au circaète : une zone boisée calme pour nicher ; des terrains ouverts riches en reptiles ; une topographie générant des ascendantes aériennes propices au planer.

Il est à l'aise en moyenne montagne telle qu'en notre région. Les pentes s'accompagnent de différences de température produisant des mouvements de l'air propices voire nécessaires à son vol. Il y trouve aussi des zones au sol pierreux et broussailleux alternant avec des bocages ouverts.

« L'altitude n'a guère d'importance tant qu'il rencontre des proies en nombre, puisqu'il est observé en chasse du niveau de la mer et jusqu'à près de 3000 mètres d'altitude. A cette altitude cependant, la neige et le froid hâtent son départ en migration et retardent son retour. »

Localement, il calque son habitat sur celui de ses proies. L'étendue de son territoire dépend de la quantité de reptiles qui sont ses proies de prédilection. Il s'adapte aux variations de leur habitat.

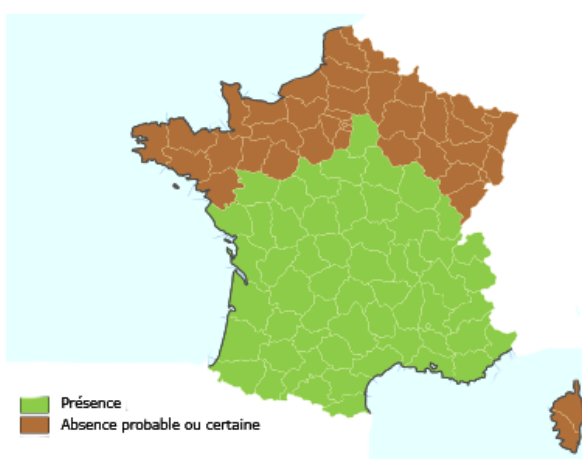
Notre biotope lui convient très bien : *« ses terrains de chasse sont des étendues rocheuses, des pâtures pierreuses, des friches, des landes ouvertes ou faiblement boisées, des tourbières, des garrigues ou des maquis, des plaines caillouteuses, des pré-bois, des clairières, des pâturages extensifs, voire des cultures ou des jachères. »*

« Dans le Massif Central, le Jura, les Alpes et les contreforts alpins et pyrénéens, ses principaux territoires de nidification sont situés dans des vallées encaissées de l'étage montagnard (jusqu'à près de 1600 mètres), aux versants parfois densément boisés, aux reliefs accidentés et à l'écart des habitations. En plaine par contre, il niche surtout dans les grands massifs boisés. Par contre, on remarque que les plaines agricoles sont totalement délaissées par l'espèce.

L'habitat optimal de cette espèce correspond aux régions de collines ou de montagnes, présentant une mosaïque de milieux ouverts et fermés, bien ensoleillées avec des points d'eau et des massifs boisés denses et difficiles d'accès pour nidifier. »

Les circaètes nichent souvent à proximité de pierriers car ils savent y trouver des proies.

Densités locales de peuplement.



D'après la LPO : *« Le circaète est bien présent sur le pourtour méditerranéen (Espagne, Turquie, France, Italie, Grèce) – les îles étant exclues –, le Moyen-*

Orient, l'Asie centrale et l'Afrique, mais aussi des pays du nord et de l'est de l'Europe (Finlande, Estonie, Pologne, Ukraine, Russie et Biélorussie). Des présences ponctuelles sont aussi notées en Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Albanie et ex-Yougoslavie. La population mondiale serait estimée entre 12 000 et 26 000 couples (en 2001).

En Europe, l'effectif serait de 4 200 à 6 000 couples (en 2000). Les populations les plus importantes se trouvent en France (2400 à 2900 couples) et en Espagne (1700 à 2100 couples).

En France, l'espèce se reproduit au sud d'une ligne Vendée/Maine-et-Loire/Loiret/Doubs.

La population française semble stable avec 2 400 à 2 900 couples nicheurs (source « Rapaces nicheurs de France » en 2004). »

D'après d'autres observateurs :

« Provence : 6 couples pour 100 km².

Cévennes : 4 à 5 couples pour 100 km².

Haute-Loire : 4 couples pour 100 km².

La densité semble augmenter avec la chaleur et l'ouverture des milieux.

L'étendue du domaine vital d'un couple varie entre 20 et 50 km² dans les zones favorables ouvertes (Ain par exemple) ; 50 à 100 km² dans les zones fortement boisées telles que le Vercors, la Chartreuse ou les Crêts du Jura. Le rayon de chasse est d'au moins 7,5 km.

Les domaines vitaux se chevauchent largement dans les régions les plus peuplées. »

Comportement.

Le circaète est un oiseau territorial qui niche isolément. Il possède un territoire proprement dit, défendu contre les intrus, qui se limite au site de reproduction.

La saison de reproduction voit revenir les mêmes couples aux mêmes endroits, ou un seul si l'autre adulte a péri pendant l'hiver. En principe, le même nid est reconstruit peu de temps après leur arrivée.

Les vols nuptiaux ne présentent pas de particularités par rapport aux vols habituels. Les mâles planent comme d'habitude. On peut quand même voir des séries de vols ondulants, avec des montées et des descentes répétées. En revanche, le mâle peut apporter des proies à la femelle qui prépare le nid, et il lui donne à manger, tandis qu'ils émettent ensemble de courts sifflements.

Pendant le rapprochement, lors du retour de migration, il arrive que le mâle laisse pendre une très longue portion de couleuvre hors du bec : dans ce cas il s'agit pour lui d'attirer la femelle, pour lui faire une « offrande » en vue de l'accouplement.

Nidification et soins au poussin.

A cause de son envergure le circaète a besoin d'une aire dégagée.

Il construit son nid dans un arbre, feuillu ou un résineux. Mais il ne l'installe pas au creux d'une fourche comme une buse ou un autour. Le circaète place en général son nid en position latérale ou au sommet d'un arbre tordu ou étêté.

Le circaète peut aussi nicher sur un rebord d'une paroi rocheuse.

Le nid du circaète est petit comparé à celui des rapaces de même taille. Il est bâti à l'aide de rameaux de bois vert. L'intérieur est tapissé de feuilles fraîches

ou d'aiguilles de résineux. Ces nids sont peu visibles depuis le sol, cachés au sommet d'un arbre, à l'abri du vent.

Entre la fin mars et mi-avril, la femelle pond un oeuf unique, assez gros, blanc uni. L'incubation dure environ 45 jours.

La femelle couve et est nourrie par le mâle qui reste à proximité quand il ne chasse pas. Les 3 premières semaines, la femelle couve le poussin en permanence quand le temps est humide. Quand le soleil est très ardent, ou quand il fait très chaud, l'un des adultes fait de l'ombre au poussin en étendant ses ailes.

Pendant un mois et demi, la femelle dort avec le jeune dans le nid, pour le protéger de la pluie comme du soleil. Quand le poussin est plus âgé, elle chasse fréquemment avec le mâle. Les deux adultes se posent et dorment dans un arbre voisin.



Image LPO

Pendant la période de croissance et de formation du plumage du jeune, les adultes lui apportent un ou plusieurs proies par jour.

Le duvet du poussin est progressivement remplacé par des plumes. A 1 mois il est suffisamment emplumé pour que la femelle quitte le nid de plus en plus souvent et longtemps pour aider au nourrissage.

Le jeune abandonne le nid vers 68 ou 70 jours, souvent début août. Pendant toute la période de nidification, la femelle renouvèle les rameaux et les feuilles du nid.

Régime alimentaire et chasse.

Le circaète a un régime alimentaire exclusif. Il se nourrit de reptiles et plus particulièrement de serpents, et surtout de grandes couleuvres. Une telle spécialisation est plutôt rare pour les rapaces. La technique de chasse du circaète est particulière.

Il plane lentement à une altitude de l'ordre de 50 à 200m, bien qu'il soit capable, si nécessaire, de monter à plus de 400m. La tête penchée vers le bas, il scrute le sol d'une étendue dégagée.

Lorsque c'est possible, s'il veut mieux voir le sol, il se met en vol stationnaire appelé « vol du Saint-Esprit », comme le faucon crécerelle.

Quand il a repéré une proie, s'il n'est pas à trop haute altitude, le circaète replie ses ailes et se laisse tomber en piqué, les pattes et la tête en avant. Soit il descend jusqu'au sol d'un mouvement continu, soit il s'arrête à nouveau en vol à faible hauteur, scrute encore le sol, et achève sa descente.

Le circaète saisit le serpent dans ses serres. Celles-ci sont spécialisées, avec des doigts très courts. C'est d'ailleurs ce qui justifie le nom anglais du circaète : *short-toed Eagle*. Il achève ensuite le serpent à coups de bec au niveau de la tête. Le serpent est avalé sur le champ s'il est de petite taille.

S'il est de grande taille, le serpent est emporté et digéré ailleurs.

Le circaète se nourrit essentiellement de couleuvres. Il n'est pas immunisé contre le venin des vipères.

Le circaète Jean-le-Blanc est bien protégé par des plumes épaisses sur les cuisses et des écailles au niveau des tarses.

Lorsqu'un circaète a capturé une proie en vue de nourrir son petit, il avale et digère presque complètement sa proie, et, si c'est un serpent, il laisse pendre un petit bout de la queue hors du bec, sur lequel son partenaire ou son jeune tirera pour l'extraire entièrement.

Si son poussin n'a pas l'âge de se nourrir lui-même de la proie apportée par le mâle, la femelle déchiquette en petits morceaux la proie apportée par le mâle et la présente au bec de son petit. A deux mois le poussin est capable d'avalier de grandes couleuvres.

Lors de ses premiers envols, le jeune ne s'éloigne pas du nid. Perché, il guette le retour d'un adulte. Puis le jeune s'éloigne plus loin et plus longtemps, jusqu'à suivre ses parents à la chasse. Par imitation, le jeune acquiert les techniques de vol, dont le vol stationnaire.

Migration.

Le circaète Jean-le-Blanc est un rapace migrateur. Il part fin août ou en septembre vers l'Afrique subsaharienne, le Sahel.

Dans les zones d'altitude faible ; si les nuits restent douces ; en cas de reproduction tardive, des couples peuvent attendre la mi-octobre ou début novembre.

A en juger par les habitudes des autres migrants autour d'Allègre, notre altitude voisine de 1000m laisse peu de chances de voir des circaètes Jean-le-Blanc après la mi-septembre...

Les départs sont liés à la diminution du jour, à l'hibernation des reptiles et, dans nos moyennes montagnes de climat continental, aux gelées nocturnes.

En général les adultes partent avant les jeunes.

Les retours s'effectuent mi-mars ou début avril. Les couples nichent entre la mi et la fin mars.

Une route de migration passe de France en Italie « *en retrait par rapport au littoral méditerranéen* ». Un comptage a indiqué 500 circaètes sur cette route.

La seconde route de migration traverse l'Espagne vers Gibraltar. Les trois-quarts des circaètes « se concentrent sur deux sites des Pyrénées-Orientales : Eyne principalement et le plateau de Beille (entre le 15 août et le 10 octobre) ».

Vol.

Le circaète Jean-le-Blanc est un planeur exceptionnel qui peut monter très haut dans les airs (400m), en profitant des ascendantes thermiques. Il sait se laisser porter sans fournir le moindre effort.

L'utilisation des courants thermiques est l'une des explications de son habitat dans les régions de moyenne montagne comme le Velay, le Massif Central. Quand les ascendantes ne sont pas suffisantes, il peut rester posé près de son nid durant des heures entières.



Unique pour un oiseau de cette taille, le Circaète est capable de pratiquer le vol stationnaire face au vent, immobile par rapport au sol, appelé « *vol du Saint-Esprit* ».

Il peut ainsi rester en vol stationnaire plusieurs minutes, fixant le sol à l'affût d'une proie, en régulant les filets d'air en variant l'extension de ses ailes, leur angle d'incidence, l'écartement de ses rémiges ou de sa queue, et en laissant pendre ou écartant plus ou moins ses pattes, tout en gardant la tête le plus immobile possible.

Si le vent est fort il peut battre des ailes pour rester sur place, comme le faucon crécerelle, et laisser pendre ses pattes pour se stabiliser. Mais par temps calme il fait des mouvements très légers ou reste tout à fait immobile dans le ciel, les ailes étendues.

Dès qu'il a repéré une proie, il descend par paliers ou tombe sur sa proie, tête et pattes en avant.

Il pratique le vol battu souple lors de l'envol ou au cours des migrations.

Cri.

Le circaète Jean-le-Blanc est discret en dehors de la période de reproduction. Lorsqu'il est à proximité de son nid, il lance un cri proche de celui d'une buse variable. Son cri d'alarme est âpre et répété. Lors de la parade nuptiale il pousse des cris flutés assez harmonieux.

Protection

« Le Circaète Jean-le-Blanc bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés

sur l'ensemble du territoire. Il est inscrit à l'annexe I de la directive Oiseaux de l'Union Européenne. Il est interdit de le détruire, le mutiler, le capturer, l'enlever, le perturber intentionnellement, le naturaliser, de détruire ou enlever les oeufs et les nids et de détruire, altérer ou dégrader leur milieu. Qu'il soit vivant ou mort, il est aussi interdit de le transporter, colporter, de l'utiliser, de le détenir, de le vendre ou de l'acheter.



Bibliographie.

- + **F. Pettretti.** *Notes on (...) the Short-toed Eagle in Italy.* 1988.
 - + **ONF.** Observatoire du patrimoine naturel des réserves biologiques. Analyse et bilan de l'enquête 1999.
 - + **B. Joubert.** Le Circaète Jean Le Blanc. Eveil Nature, Saint-Yrieix-sur-Charente. 2001.
 - + **JP. Urcun et B. Kabouche.** La migration postnuptiale du circaète Jean-le-Blanc à travers les Pyrénées. 2003.
- o **LPO** Puy-de-Dôme. Clermont-Ferrand. 04 73 36 39 79
 - o **LPO** Haute-Loire. Aiguilhe. 04 71 00 76 87
 - o **LPO.** Allier. Moulins. 04 73 36 39 79
 - o **LPO.** Cantal. Murat 04 71 20 28 85

Sources : LPO, BLI et équivalents.
Tous les dessins et photos proviennent d'internet.



Pour les associations de La Neira et des Amis d'Allègre
Gilbert Duflos
2014